

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                                           |                       |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 042817

Maladie       Dentaire       Optique       Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 001857 Société : Royal Air Maroc  
 Actif       Pensionné(e)       Autre :  
Nom & Prénom : Noor Aicha  
Date de naissance : 07/01/1950 Cet A.B.C. :  
Adresse : CASA BOUKSKOURA (C.G.I.) RUE AL FOURAT  
"actuellement" IM 29 - 8<sup>e</sup> étage APT 5 300 m<sup>2</sup>  
Tél. : 06 41 45 25 91 Total des frais engagés : 612,70 DHS Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr. Ghizlane OUKACHA  
SPECIALISTE OPHTHALMOLOGISTE  
39, Rue Al Fourat, n° 10, 1er Etage  
Maârif Extension 20370 - Casablanca  
Tel: 05 22 23 55 59 - Fax: 05 22 23 55 49

Autorisation CRDP N° AA-215 / 2019

Date de consultation : 03/02/2022  
Nom et prénom du malade : Noor Aicha Age :  
Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant  
Nature de la maladie : Dacryocystite oeil gauche  
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 03/02/2022  
Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/02/2022	C		250 Dh	J. Ghizlane JUKACHA SPECIALISTE OPHTHALMOLOGISTE 39, Rue Al Foutat, n° 10 1er Etage M'dina Extension 20370 Casablanca tél: 05 22 23 55 54 TIKA GROSSE LOGO SUD
07/03/2022	C		200 Dh	

PHARMACIE DE LA CROIX D'OR N. DADOUN		EXECUTION DES ORDONNANCES		
Chocet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture	SPECIALISÉE	
139, rue Abou Ishak Al Marouni (Maroc) CASABLANCA - Tel : 0522 23 05 49	03/02/22	78,00 DT	39, Rue Al Bachtar Marrakech Extension Tel: 05 22 23 55 59 - Fax: 05 22 23 55 49	
PHARMACIE DE LA CROIX D'OR N. DADOUN	07/03/22	112,10		

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OU

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

CŒFFICIENT  
DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

- Ophtalmologiste
- Diplômée de la Faculté de médecine de Paris
- Ex praticienne des hôpitaux de France
- Membre de l'Association Française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de la cataracte et du glaucome
- Chirurgie réfractive au laser
- Adaptation des lentilles de contact
- Rétine médicale
- Agrée pour permis de conduire

- اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
- خريجة كلية الطب بباريس
- اختصاصية ملحقة سابقاً بالمستشفيات الفرنسية
- عضو في الجمعية الفرنسية لأطباء العيون
- جراحة العدسة. جراحة القرنية بالليزر
- تركيب العدسات اللاصقة
- أمراض الشبكة
- مرخصة لاطعاء شهادة القدرة على السباحة



IMODIUM 2MG GELULE  
20 Gél.  
P.P.V : 30DH50  
6 118000 010845

Casablanca, le .....  
07 mars 2022

Mme NOR Aicha

### 1/ PHYSER SERUM PHYSIOLOGIQUE

un lavage oculaire fréquent, dans l'œil gauche

### 2/ CILOXAN COLLYRE

1 goutte 4 fois par jour, dans l'œil gauche, pendant 10 jours



### 3/ IBERTIN SACHET 1 G

un sachet 2 fois par jour, pendant 8 jours

### 4/ TOBRADEX: COLLYRE

3 fois par jour, dans l'œil gauche, pendant 8 jours



39 Rue Al Fourat, 1<sup>er</sup> étage, N10 Maarif extension 20370 Casablanca

droukachaghizlane@gmail.com / INPE 091167122

05 22 23 55 59/49 - 06 28 90 21 71



- Ophtalmologiste
- Diplômée de la Faculté de médecine de Paris
- Ex praticienne des hôpitaux de France
- Membre de l'Association Française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de la cataracte et du glaucome
- Chirurgie réfractive au laser
- Adaptation des lentilles de contact
- Rétine médicale
- Agrée pour permis de conduire

- اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
- خريجة كلية الطب بباريس
- اختصاصية ملحقة سابقا بالمستشفيات الفرنسية
- عضو في الجمعية الفرنسية لأطباء العيون
- جراحة العدسة .جراحة القرنية بالليزر
- تركيب العدسات اللاصقة
- أمراض الشبكة
- مرخصة لاطعاء شهادة القدرة على السياقة



Mme NOR Aicha

+8,00

1/ PHYSIO SERUM OCULAIRE

lavage oculaire, pendant 1 Mois



Dr. Ghizlane OUKACHA  
SPECIALISTE OPHTALMOLOGISTE  
39, Rue Al Fourat, n° 10, 1er Etage  
Maârif Extension 20370 - Casablanca  
tel: 05 22 23 55 59 - Fax: 05 22 23 55 49

39، نهر الفرات - الطابق الأول، رقم 10 المعارض 20370 - الدار البيضاء

39, Rue Al Fourat, 1<sup>er</sup> étage, N 10 Maârif extension, 20370 Casablanca

droukachaghizlane@gmail.com / INPE 091167122

05 22 23 55 59/49 - 06 28 90 21 71

# PHY

Bébé



## Sérum physiologique

Solution nasale et ophtalmique



Sérum physiologique  
Solution nasale et ophtalmique

STÉRILE - Non injectable

30 x  
5 mL

LOT

G219394  
2024 03



STERILE A

CE 0459

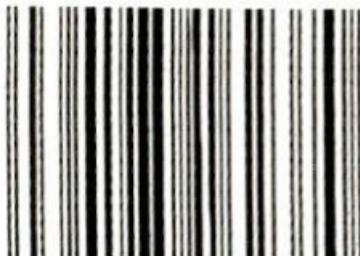
CN 178706.4

PPC : 78,00 DHS

(Année apposition  
marquage CE : 2015)



Distribué par Gilbert Maroc  
22, Rue Ennajaf - Quartier Derb  
Ghallef Maarif - Casablanca - Maroc



5 060185 162370 >